

CONTRIBUTION DES PARLEMENTS A L'ETABLISSEMENT D'UNE PAIX DURABLE DANS LA REGION ELARGIE DES GRANDS LACS

Séminaire organisé conjointement par l'Assemblée nationale du Kenya, l'Union interparlementaire et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF)

Nairobi, 7-9 décembre 2009

Centre de conférence international Kenyatta



NOTE D'INFORMATION

PAIX ET SECURITE DANS LA REGION ELARGIE DES GRANDS LACS

Au cours des vingt dernières années, la région des Grands Lacs a connu une violence endémique, source de souffrance et de dévastation. Une large part de cette violence a pris une dimension régionale tandis que se multipliaient les interventions transfrontières de groupes rebelles et des forces armées des États, agissant directement ou indirectement par un soutien aux groupes rebelles.

Comme le montrent de nombreux indices, la région semble désormais sur la voie de la paix, en partie grâce au raffermissement de l'action concertée des dirigeants africains en faveur de la paix et de la stabilité, notamment par le biais de l'Union africaine et de son Conseil de paix et de sécurité. Une Force africaine en attente devrait être opérationnelle d'ici 2010.

Au niveau infrarégional, en 2004, onze pays ont établi avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (ICGLR) un forum sur la résolution des conflits armés, le maintien de la paix et de la sécurité et le soutien à la reconstruction en sortie de conflit. En 2006, les États membres de l'ICGLR ont conclu un Pacte sur la stabilité, la sécurité et le développement dans un effort concerté pour s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région des Grands Lacs et poser les fondations d'une paix et d'un développement durables.

On observe également un surcroît de coopération parlementaire au niveau régional. Quelque 700 parlementaires de la région se sont unis sous la bannière du Forum parlementaire des Grands Lacs sur la paix, ou Forum Amani, créé en 1998 à l'initiative de parlementaires pour promouvoir une paix durable. Citons également l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est qui comprend tous les pays de la région des Grands Lacs à l'exception de la République démocratique du Congo.

Ces initiatives régionales, comme les actions nationales, jouent un rôle crucial dans la résolution des nombreux problèmes qui subsistent. Dans un certain nombre de pays, la paix reste en effet évasive ou, au mieux, fragile. Même là où les armes se sont tues, il reste beaucoup à faire pour garantir l'existence d'un secteur de la sécurité, placé sous la supervision d'un organe civil non partisan, avec par exemple la mise en place d'un parlement solide au service des intérêts de la population.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Le séminaire portera sur les problèmes posés par l'établissement d'un programme de sécurité dans la région des Grands Lacs et cherchera à définir la contribution que les parlements et leurs membres sont susceptibles d'apporter au niveau national et, par le biais des structures existantes, au niveau régional.

L'objectif général du séminaire est de créer une dynamique en faveur d'une supervision parlementaire plus étroite du secteur de la sécurité au niveau national, notamment sur la base de bonnes pratiques parlementaires, et de promouvoir une meilleure coopération régionale entre les parlements dans le domaine de la sécurité.

Les questions à l'ordre du jour seront présentées par des parlementaires et des experts du domaine de la sécurité. Des services d'interprétation seront assurés d'anglais en français et de français en anglais, et les documents officiels seront disponibles dans ces deux langues. Le débat sera privilégié et un temps suffisant sera prévu pour permettre les échanges d'opinions.

PARTICIPANTS

Les parlements de l'ensemble des pays signataires du Pacte des Grands Lacs (Angola, Burundi, Congo, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan, et Zambie) seront invités à envoyer une délégation au séminaire. Les invitations seront adressées aux membres des commissions sur la sécurité et la défense, y compris le personnel parlementaire. Les délégations comprendront, autant que possible, à la fois des membres du parti au pouvoir et des membres de l'opposition, des hommes et des femmes.

LIEU ET DATES

Le séminaire, qui sera accueilli par l'Assemblée nationale du Kenya, se déroulera au Centre de conférence international Kenyatta, du 7 au 9 décembre 2009. Afin de faciliter les déplacements sur place, les organisateurs ont fait des réservations provisoires dans quatre hôtels proches du centre de conférence. Chacun des membres des délégations est prié de remplir le formulaire de réservation d'hôtel et de le retourner au secrétariat kenyan du séminaire d'ici au 20 novembre 2009.